



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95201>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **25-95201**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Villeurbanne

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21690266800013

Ville : VILLEURBANNE

Code postal : 69601

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Ville de Villeurbanne

Département(s) de publication : 69

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1696835>

Identifiant interne de la consultation : 2025_7903-1

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Numéro de téléphone du contact : +33 426106007

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Lettre de candidature-Habilitation du mandataire par ses cotraitants (Dc1 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/dc1.rtf) Formulaire Dc2 : Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (Dc2 disponible sur http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimes_dc/dc2.rtf)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : Le candidat devra fournir des références se rapportant à des prestations analogues exécutées au cours des trois dernières années. Qualifications éducatives et

professionnelles pertinentes : Certificat individuel « Certibiocide » (certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels) valide (moins de 5 ans)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Performances environnementales : 10% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : RELANCE - Lutte contre les punaises de lit En groupement de commandes CCAS et Ville de Villeurbanne - Détection et traitement des infestations de punaises de lit

Code CPV principal - Descripteur principal : 90921000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la mise en place d'un accord-cadre relatif à la détection et au traitement des punaises de lit au sein de l'ensemble des bâtiments du CCAS et de la ville de Villeurbanne (groupement de commandes en application de la convention cadre constitutive d'un groupement de commandes permanent entre le CCAS et la Ville de Villeurbanne pour la passation de marchés publics). L'objectif à atteindre est la totale éradication de ce nuisible

Lieu principal d'exécution du marché : 27 rue Paul Verlaine 69100 - Villeurbanne

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation concerne la mise en place d'un accord-cadre relatif à la détection et au traitement des punaises de lit au sein de l'ensemble des bâtiments du CCAS et de la ville de Villeurbanne (groupement de commandes en application de la convention cadre constitutive d'un groupement de commandes permanent entre le CCAS et la Ville de Villeurbanne pour la passation de marchés publics). L'objectif à atteindre est la totale éradication de ce nuisible. Le marché est notifié au titulaire par la Ville et par le CCAS de Villeurbanne. La notification ne vaut pas ordre de service d'exécuter les prestations. Les bons de commande (ordres de service) seront émis ultérieurement par la Direction de la santé publique, et par le CCAS de Villeurbanne, au fur et à mesure des besoins. La durée du marché à intervenir débute à la date de réception de la notification par le titulaire et pour une durée initiale de 1 an. Le marché peut être reconduit par période de 3 fois 1 an, sans excéder une durée totale de 4 ans. Les montants annuels HT des commandes passées par la ville de Villeurbanne sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : - montant minimum annuel : sans objet - montant maximum annuel : 45 000 euro(s) HT La qualification professionnelle minimale exigée est la suivante : Certificat individuel « Certibiocide » (certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels) valide (moins de 5 ans). En ce qui concerne la lutte chimique, les applicateurs devront être titulaires du certificat individuel « Certibiocide » depuis moins de 5 ans. Le critère valeur technique (sur 50 points), comporte les trois sous-critères suivants : - Pertinence des moyens humains et logistiques (sur 25 points) - Communication avec l'acheteur (sur 15 points) - Pertinence des moyens techniques (sur 10 points) Le

critère Performances environnementales de l'offre (sur 10 points), comporte les trois sous-critères suivants : - Gestion des déchets (sur 4 points) - Qualité des produits utilisés (sur 2 points) - Mobilité dans l'exécution des prestations (sur 4 points) Les exigences en termes de délais d'intervention sont précisées à l'article II.C du CCTP. Conformément à l'article 6.2 du RC, au terme de l'analyse des offres et sur la base des offres initiales, l'acheteur peut décider d'engager des négociations avec trois (3) candidats, maximum, les mieux classés à l'issue d'un premier classement

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2025